

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 23 MAI 2014

Membres en exercice : 48 titulaires
48 suppléants

Membres présents : 32 titulaires
22 suppléants

Délibération n°236 du Comité syndical

4. Election des vice-présidents, des membres du Bureau

Puis le Président Jacques BIGOT propose de procéder à l'élection des membres du Bureau. Il rappelle que le Bureau était constitué de 3 vice-présidents et de 6 membres. Il propose au Comité syndical de garder la même composition. Cette proposition est acceptée par le Comité Syndical à l'unanimité.

Il est procédé successivement à l'élection des 9 membres du bureau.

- élection du 1^{er} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Etienne WOLF. Monsieur WOLF est élu à l'unanimité.
- élection du 2^{ème} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Justin VOGEL. Monsieur VOGEL est élu à l'unanimité.
- élection du 3^{ème} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Jean-Marc WILLER. Monsieur WILLER est élu à l'unanimité.
- élection du 4^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Bernard FREUND. Monsieur FREUND est élu à l'unanimité.
- élection du 5^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Claude KERN. Monsieur KERN est élu à l'unanimité.
- élection du 6^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Yves BUR. Monsieur BUR est élu à l'unanimité.
- élection du 7^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Madame Anne-Pernelle RICHARDOT. Madame RICHARDOT est élue à l'unanimité.
- élection du 8^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Alain JUND. Monsieur JUND est élu à l'unanimité.
- élection du 9^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Eric KLÉTHI. Monsieur KLÉTHI est élu à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **12 JUIN 2014**

La publication le **12 JUIN 2014**

Strasbourg, le **12 JUIN 2014**



Le Président
Jacques BIGOT